



DELEGATION GENERALE DU QUEBEC  
Michel ROBITAILLE  
66, rue Pergolèse  
75116 PARIS

Monsieur le Délégué général,

La catastrophe ferroviaire de Lac-Mégantic est un drame qui touche au Québec de nombreuses familles et a dévasté le cœur d'une municipalité. Cette tragique nouvelle a provoqué, en France, la stupeur et une douloureuse émotion, ainsi qu'en témoignent les articles publiés par la presse et les images de désolation diffusées par les télévisions.

Comme vous le savez, la ville de Lac-Mégantic est jumelée depuis 1989 avec Dourdan dans l'Essonne. Nos amis d'Essonne-Québec sont vivement affectés par cette catastrophe ainsi que tout le réseau de France-Québec dont le comité de parrainage compte dans ses rangs M. Yves Tavernier, ancien maire de Dourdan et ancien président du groupe d'amitié France-Québec à l'Assemblée nationale.

A l'heure où le Québec traverse cette dure épreuve, nous tenons, Monsieur le Délégué général, à vous transmettre toute la sympathie attristée du réseau de France-Québec et de tous les amis du Québec en France. Lac-Mégantic et le Québec sont dans nos pensées. Vendredi, lors de la rencontre des villes jumelées qui précédera le congrès commun des associations à Montréal, nous respecterons une minute de silence à la mémoire des victimes de la catastrophe.

Nous partageons la peine de tout le Québec et vous exprimons notre solidaire amitié.

Soyez assuré, Monsieur le Délégué général, de notre sincère compassion et de notre fidèle affection.

Marc MARTIN  
Président